

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 23696
Numéro SIREN : 538 013 210
Nom ou dénomination : 61 PARIS NATION HOTEL

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 136216

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-11-2019

N° DE DEPOT : 2019R136216

N° GESTION : 2011B23696

N° SIREN : 538013210

DENOMINATION : 61 PARIS NATION HOTEL

ADRESSE : 96 boulevard Haussmann 75008 Paris

DATE D'ACTE : 24-06-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

61 PARIS NATION HOTEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500.000 euros
Siège social : 96, boulevard Haussmann
75008 PARIS
538 013 210 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2019

(Nomination du Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant)

.....
QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir constaté la démission à effet de ce jour de la société CARMYN, Commissaire aux Comptes titulaire et de LEX AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, l'Assemblée Générale décide de nommer pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, LEX AUDIT, dont le siège social est situé 6, rue de Thann à Paris (75017),
- en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Franck DROZE, dont le siège social est situé 87 Bis, avenue de Wagram à Paris (75017).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.....
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
SAS RISPA
Représentée par sa Présidente
GROUPE ALFA FINANCES
Elle-même représentée par Monsieur Jean-Bernard FALCO